

Anglais

Présentation du sujet

Le dossier élaboré cette année pour l'épreuve d'anglais commune aux filières MP, PC et PSI est composé de cinq documents issus de sources diverses : un dessin humoristique de presse, des articles d'opinion adaptés de *The Economist* et *The Guardian* et deux articles issus d'un blog et d'un site web ; tous ces documents ont été publiés entre 2008 et 2017.

Ce dossier s'appuie au départ sur un fait d'actualité : Bob Dylan récipiendaire du prix Nobel de littérature, mais si nous avons choisi une thématique d'actualité, nous voulions également sortir des sujets classiques et apporter un peu d'originalité.

Le thème du dossier est l'impact ou l'influence des *Protest songs* dans les sociétés britannique et américaine dans le passé et le présent, et leurs perspectives pour l'avenir. La *Protest music* inclut le folk, le hip-hop et le rap comme le montrent les articles soumis à l'attention des candidats.

Cette thématique renvoie à des faits culturels et civilisationnels remarquables, particulièrement dans la sphère culturelle anglo-saxonne. Mais le dossier ne se limite pas seulement à la nostalgie de la contre-culture hippie, il s'efforce également de « parler » aux jeunes en évoquant des genres musicaux très contemporains.

C'est donc un sujet dans lequel chacun pouvait se reconnaître et dont chacun pouvait faire une lecture personnelle.

Analyse globale des résultats

Dans l'ensemble les candidats ont bien réussi à problématiser ce dossier. Les correcteurs ont rencontré très peu de contresens sur l'ensemble des documents proposés. Le jury regrette toutefois que certains candidats aient fait une lecture trop rapide des textes et aient limité la problématique au hip-hop alors que le dossier portait sur la musique contestataire, avec des exemples de ce genre aux États-Unis et au Royaume-Uni, évoquant son influence sur la société depuis l'époque de Chaucer, Shakespeare et Dickens jusqu'à celle de Joan Baez, Pete Seeger et Lil Wayne.

Globalement les candidats ont restitué l'essentiel des aspects factuels. Ce qui a distingué les meilleures copies, c'est la précision, la fidélité de la reformulation et la prise en compte des nuances d'opinion.

Tout d'abord la perception des référents culturels et de la chronologie s'est avérée très variable. Des candidats n'ont pas prêté une attention assez soutenue aux dates et aux pays mentionnés dans les différents articles ce qui provoquait des contresens dans la restitution des informations.

Un autre aspect tient dans la nature des documents proposés : les articles tirés du *Guardian* et de *The Economist* restituent la pensée d'autres sources. Très souvent, le traitement de l'article de *The Economist* a manqué de nuances. L'article reprend en effet les propos tenus par différentes personnalités, soit dans un livre dans le cas de John McWhorter, soit dans des interviews comme celles d'Elvis Costello, Michael Dyson et Bill Cosby. Nombreux sont les candidats qui n'ont pas correctement attribué les propos à leur auteur précis et se sont contentés de références aux publications. Il est important pour le lecteur de la synthèse de savoir exactement qui est l'auteur des propos ou opinions rapportés.

Nous avons noté de grandes différences dans l'exploitation du document iconographique, dont l'évocation a été parfois réduite à deux ou trois mots. Les candidats devraient s'efforcer de tirer le meilleur parti de ces documents qui ne sont pas là par hasard ou uniquement pour donner une touche d'humour au dossier. Le document iconographique a généralement une portée non anecdotique. Il diffère des autres documents par le moyen d'expression utilisé mais il est lui-même porteur d'un message.

Si le dossier était très abordable, les enjeux évoqués n'ont pas toujours été complètement perçus par les candidats : seuls les meilleurs ont évoqué le déclin relatif de la *Protest Music*, dû aux modifications profondes induites par l'argent et les nouvelles technologies, et mentionné les perspectives d'avenir. L'éventualité d'une renaissance de la musique contestataire n'a été que trop rarement notée.

Enfin les meilleurs synthèses n'ont pas manqué de relever la présence de nuances comme l'ironie, qui pouvait bien sûr être facilement perçue dans le dessin de presse, mais se décelait aussi dans le document du *Guardian* ainsi que dans celui de *Musicradar* qui a une portée ironique globale.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation de la synthèse sont au nombre de cinq. L'évaluation s'appuie sur différents descripteurs qui permettent, pour chaque critère, de passer d'un palier à un autre. Les paliers correspondent au *degré de maîtrise* des compétences évaluées.

Problématisation

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à introduire les documents composant le corpus et à poser une *problématique pertinente qui englobe toutes les sources*. Une simple thématique ne saurait constituer une problématique.

Restitution des informations

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à *repérer les informations essentielles* de l'ensemble du corpus et à les *hiérarchiser de façon pertinente*. Ce critère permet aussi d'évaluer la finesse d'analyse des candidats et la restitution des nuances de points de vue.

Synthèse

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à *mettre en relation de façon cohérente* les informations repérées dans tous les documents pour présenter une synthèse clairement organisée en parties distinctes et progressives.

Richesse linguistique

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser les structures et champs lexicaux adéquats. Il ne s'agit donc pas de complexifier inutilement le discours mais bien de se rapprocher d'une *langue authentique et adaptée à la restitution du message*. « Richesse linguistique » fait référence au degré de *précision et de nuance* qu'autorise la maîtrise linguistique du candidat.

Correction linguistique

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à utiliser une *langue syntaxiquement et grammaticalement correcte*, en privilégiant toujours l'*intelligibilité* du discours.

Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

Le titre

Un titre précis et informatif, qui indique clairement le thème du dossier, est requis. Il est inutile de chercher des titres accrocheurs, ou des jeux de mots plus ou moins judicieux... Les candidats ne rédigent pas un article qui sera publié.

Introduction et problématisation

La difficulté d'une introduction réussie réside à la fois dans sa concision et sa précision. Il s'agit pour les candidats à la fois de montrer les liens logiques entretenus par les sources autour d'une thématique et de démontrer leur capacité d'analyse par l'explicitation des enjeux du corpus.

L'importance de la question problématique est à souligner : elle doit être présente de préférence sous la forme d'une question directe. Toutefois, les formulations indirectes sont acceptées dans la mesure où elles ne conduisent pas à confondre problématique et thématique. La plupart des candidats ont formulé une question problématique claire et, très souvent, elle était pertinente par rapport au corpus.

Annoncer un plan n'est alors pas pertinent puisque les enjeux sont clairement identifiés par la problématisation. De plus cela nous paraît contraire à l'esprit même de l'épreuve de synthèse.

La présentation des sources est encore souvent absente ou maladroite. Elle est attendue dans l'introduction. Lorsqu'elle est bien menée, elle permet dès les premières lignes de rendre compte de la compréhension des enjeux par le candidat. Une présentation qui donne d'emblée la nature des documents (article, éditorial, extrait de blog, graphique, dessin de presse, etc.) et les positionne les uns par rapport aux autres, de façon à être dès ce stade dans une démarche synthétique, éclaire le lecteur (qui n'est pas censé connaître le contenu des documents).

Dans le dossier proposé cette année, les candidats ont souvent mis tous les documents sur le même plan sans prendre en compte les différences entre les sources ou même les dates. Proposer une liste du type *"There are four articles respectively from The Economist, The Guardian, Spinditty and MusicRadar and a cartoon"* ne présente guère d'intérêt. Les meilleures copies ont su montrer le lien logique que les sources entretiennent entre elles.

De même, proposer un résumé des documents sans les hiérarchiser ou les mettre en relation ne fait pas davantage ressortir la problématique. Les introductions de ce type étaient souvent trop longues et redondantes par rapport au développement. Il était aussi inutile de recopier intégralement le titre (et parfois le sous-titre) de l'article, ce qui utilisait un grand nombre de mots sans rien apporter au devoir.

Le plan de la synthèse

Les meilleures copies se distinguent généralement par le fait que le candidat sait mettre en évidence le fil conducteur de l'ensemble. Techniquement, cela consiste à faire débiter chaque paragraphe par une idée maîtresse synthétique qui annonce un aspect remarquable du dossier et qui est ensuite illustrée par des arguments reformulés provenant des différentes sources.

Rappelons aux candidats que le plan de synthèse attendu à ce niveau de concours se doit de dépasser la restitution purement factuelle et témoigner d'un niveau d'analyse qui démontre qu'ils ont compris les enjeux du corpus. Dans le dossier de cette année, il convenait non seulement d'analyser l'impact

de la chanson protestataire dans le passé et le présent mais également d'évoquer les perspectives d'évolution futures.

Deux exemples de plan souvent adoptés par les candidats pour ce dossier et relativement simples à mettre en place :

– Exemple 1

- *Protest music has deeply influenced society and politics in the past*
- *The limits of the impact of protest music nowadays*
- *A possible revival*

– Exemple 2

- *Protest music: a voice for the voiceless*
- *Protest music versus the entertainment industry and social media*
- *The beginning of a new era of political commitment*

La conclusion

Elle n'est pas requise par le jury ; en effet le dernier argument présenté peut avoir une valeur conclusive. Elle est inutile si elle reprend des arguments déjà présentés et pénalisante si elle amène à introduire des arguments extérieurs au dossier ou des commentaires personnels.

Explicitation des nuances

Une reformulation approximative et un manque d'explicitation des enjeux et des nuances sont encore souvent à déplorer. Par exemple, il ne suffit pas d'annoncer que le dessin de presse fait preuve d'ironie. Il convient d'expliquer brièvement par quels contrastes cette ironie est véhiculée. En outre, il est à noter que des nuances comme l'ironie ne doivent pas uniquement être recherchées dans le document iconographique mais doivent également être débusquées dans les textes.

Qualité de la langue

Dans l'ensemble, les candidats s'expriment dans un anglais intelligible. Certaines copies présentent même un niveau de langue élevé, voire remarquable dans certains cas. Cela se manifeste par l'utilisation d'un lexique riche et précis, de structures variées, voire complexes. Toutefois les candidats doivent veiller à ne pas tomber dans l'excès en multipliant les formules recherchées, ce qui pourrait donner à leur propos un caractère artificiel et nuire à la clarté de l'exposition.

En général, le discours est assez fluide, les variations qualitatives les plus importantes sont observées dans la maîtrise grammaticale.

Correction de la langue

Nous avons rencontré encore beaucoup de fautes de grammaire de base, comme par exemple les accords sujets-verbales, mais aussi les règles d'usage des adjectifs et les erreurs de temps.

De nombreuses copies démontrent un manque de maîtrise de la syntaxe des questions : certaines comportaient soit deux auxiliaires, soit pas d'auxiliaire du tout. Ce manque de maîtrise du questionnement est d'autant plus gênant qu'il est porté à l'attention du correcteur dès l'introduction, au moment de la formulation de la problématique.

L'emploi abusif d'expressions semi-quantitatives comme "*a lot of*" non seulement témoigne d'un niveau de langue peu élevé mais est aussi révélateur d'un manque de précision qui caractérise souvent l'ensemble de la restitution. Nous invitons les candidats à employer une langue aussi précise que possible, et à cette fin l'usage des quantificateurs adaptés aux types de noms (*much, many, little, few, a great deal of, a great many, etc.*) est à recommander.

Richesse linguistique

Nous avons remarqué que dans certaines copies les candidats tentent d'élever le niveau du vocabulaire, ce qui est à encourager, mais cela ne doit en aucun cas conduire à obscurcir le propos. À plusieurs reprises, nous avons observé que cet effort lexical conduit les candidats à se lancer dans un verbiage émaillé d'expressions et de vocabulaire appris par cœur et mal maîtrisés. Ceci a parfois eu pour effet de rendre le propos inintelligible au point qu'il était difficile de reconnaître les arguments reformulés.

En outre, il convient d'être particulièrement vigilant dans le choix des mots de liaison. Si ces derniers sont utilisés de façon inappropriée pour connecter deux idées qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre, le candidat fait dire aux documents ce qu'ils ne disent pas en réalité, et le sens du propos est altéré.

À l'opposé, la clarté et l'authenticité de la langue ont été valorisées.

Conclusion

Le thème du dossier de cette année ne constitue pas en lui-même un obstacle à la compréhension des documents par les candidats. Toutefois une lecture trop rapide les a souvent conduits à rédiger une synthèse qui ne rend pas compte de toutes les nuances qu'il comporte.

Nous recommandons donc aux candidats d'utiliser les quatre heures dont ils disposent pour analyser en détail les points de vue exprimés par chaque document. Cette analyse est nécessaire afin d'élaborer une synthèse qui rende compte des rapprochements et oppositions perceptibles entre les différentes opinions exprimées.